

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
VERSAILLES
8 A, Avenue CHARLES DE GAULLE -
SECRETARIAT DU MINISTERE PUBLIC
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

CSS AFM

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE YOHAN DEHAN
CABINET D AVOCATS DEHAN SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :

Maître,

J'accuse réception de votre réclamation formée auprès du Ministère Public des Yvelines, au profit de votre client(e), prévenu(e) d'avoir commis l'infraction ci-après rappelée :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000203** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____, en date du _____
par procès verbal n° _____ dressé par _____, avec le(s) _____
véhicule(s) immatriculé(s) :

A cet égard, je vous informe que les éléments portés à la connaissance de l'Officier du Ministère Public permettent le classement sans suite de cette contravention.

Son dossier est définitivement clos au sein de notre service.

J'envoie donc un avis d'annulation de la majoration à la trésorerie amendes de Guyancourt.

Si la somme majorée a déjà été encaissée, elle lui sera remboursée dans un délai de trois mois. Dans le cas contraire, je l'invite à prendre attache auprès de la Trésorerie Yvelines Amendes de Guyancourt par mail à t078065@dgfip.finances.gouv.fr

Je vous prie de croire, Maître, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à LA CELLE SAINT CLOUD,
le 22/01/2025

